

S'engager. Pourquoi ? Comment ?

S'engager dans la vie de son pays fait partie des droits et des devoirs du citoyen. C'est une manière d'illustrer, de promouvoir et de défendre les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

A. S'engager pour améliorer les conditions d'existence

S'engager permet de soutenir de nombreuses causes parmi lesquelles la défense des droits de l'Homme ou de l'environnement, ou encore la lutte contre les discriminations. Ces engagements peuvent prendre de multiples formes :

- mission de « Service civique » (créé en 2010),
- participation à des actions collectives (comme celle de Greta Thunberg, « *Friday for future* »),
- adhésion à une association, à un syndicat ou à un parti politique.

B. S'engager pour défendre le territoire, les biens et les personnes

1. S'engager permet aussi d'accomplir des missions humanitaires, de maintien de la paix, ou de lutte contre le terrorisme, comme le fait la France dans le cadre d'opérations extérieures (« opex ») sous mandat de l'ONU (ex : opération Chammal initiée en 2014 en Irak et en Syrie).

2. Plusieurs dispositifs ont pour but de sensibiliser filles et garçons au « devoir de Défense » et à ses acteurs : le « parcours citoyen », qui les prépare à la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC), obligatoire avant 18 ans ; les « Classes Défense et sécurité globale » (CDSG) ou encore les « Cadets de la Défense ». Par ailleurs, un « Service National Universel » (SNU) devrait être généralisé d'ici 2024.

